



PROCÈS-VERBAL

Cinquante-cinquième rencontre du
Conseil interordres de l'éducation au Saguenay-Lac-Saint-Jean
tenue le 28 mars 2014 au Collège d'Alma
sous la présidence de madame Guylaine Proulx

PRÉSENCES

Pour l'Université du Québec à Chicoutimi

M. Martin Gauthier, recteur

M^{me} Guylaine Boivin, adjointe du recteur

Pour le Cégep de Chicoutimi

M^{me} Ginette Sirois, directrice générale

Pour le Cégep de Jonquière

M^{me} Guylaine Proulx, directrice générale

M^{me} Jasmine Gauthier, directrice des études

Pour le Collège d'Alma

M. Bernard Côté, directeur général

M. Normand Poniewiera, directeur des études

Pour le Cégep de Saint-Félicien

M. Gilles Lapointe, directeur des études

Pour la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay

M^{me} Christine Tremblay, directrice générale

M. Gilles Routhier, directeur général adjoint

M^{me} Liz S. Gagné, présidente

Pour la Commission scolaire De La Jonquière

M^{me} Aline Laforge, directrice générale

M^{me} Jacynthe Bond, directrice des services éducatifs

Pour la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean

M^{me} Christine Fortin, directrice générale

M^{me} Annie Bouchard, directrice de l'éducation des adultes

Pour la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets

M. Serge Bergeron, directeur général

Pour la Commission scolaire Central Québec

M. André Marois, directeur du service des ressources financières

Pour le ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale (MESS) - Emploi-Québec

M^{me} Lison Rhéaume, directrice régionale

Pour le ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport (MELS) et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (MESRST)

M^{me} Louise Bilodeau, directrice régionale par intérim

ABSENCES

M. Engelbert Cottenoir, président CRPMT

M. Grant Baergen, directeur général Séminaire de Chicoutimi

INVITÉS

M. Frédéric Morin, chargé de projet

M^{me} Josée Brassard, adjointe au chargé de projet

1. Mot de bienvenue

Madame Guylaine Proulx souhaite la bienvenue à tous les membres du Conseil interordres.
Madame Louise Bilodeau se joint à la rencontre par conférence téléphonique.

2. Constat du quorum

Il y a quorum.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est proposé et le point suivant est ajouté :

15.1 Travaux sur la persévérance scolaire de la clientèle adulte référée par Emploi-Québec

M. Martin Gauthier propose :

2014-03-28/3 D'ADOPTER l'ordre du jour tel qu'il a été modifié.

La proposition est appuyée par M^{me} Ginette Sirois et adoptée à l'unanimité.

4. Lecture et approbation du procès-verbal du 14 février 2014

Aucune modification n'est apportée au procès-verbal de la rencontre du 14 février 2014.

Ce suivi est effectué :

Au point 8.5 - Réseau d'excellence sur la persévérance scolaire. Le document déposé dernièrement à la première ministre Pauline Marois a été transféré à la ministre Marie Malavoy. Cependant, en raison de la campagne électorale présentement en cours, ledit document se trouvera prochainement dans les mains du nouveau ou de la nouvelle ministre de l'Éducation qui sera nommé(e) le 7 avril prochain. Ce document sera également déposé aux membres du Conseil lors de la prochaine rencontre prévue le 9 mai 2014.

M. Serge Bergeron propose :

2014-03-28/4 D'APPROUVER le procès-verbal du 14 février 2014.

La proposition est appuyée par M^{me} Christine Fortin et adoptée à l'unanimité.

5. Correspondance

Le relevé des correspondances des mois de février et mars 2014 a été déposé avant la rencontre. La correspondance suivante est ajoutée :

Correspondance transmise le 26 mars 2014

Lettre envoyée le 26 mars 2014 à madame Catherine Légaré, présidente-fondatrice d'Academos-Cybermentorat, démontrant notre appui pour le projet plate-forme Web afin d'aider les jeunes à préparer leur avenir professionnel.

6. Cadre de gestion de l'offre de formation professionnelle et de l'offre de formation collégiale technique

On rappelle aux membres que le dépôt des demandes d'autorisation de programmes au MELS doit s'effectuer le 1^{er} juin 2014. On rappelle également qu'il est fortement suggéré de travailler en concert avec Emploi-Québec pour cesdites demandes afin de valider les perspectives d'emploi régionales et extrarégionales. Bien évidemment, toute nouvelle demande de programme doit être approuvée par le Conseil interordres.

À ce jour, voici les autorisations qui seront déposées éventuellement par nos établissements scolaires :

- Demande d'autorisation permanente pour le DEP - Ébénisterie - Commission scolaire du Lac-Saint-Jean;
- Voie de spécialisation - Laboratoire d'analyse environnementale - Cégep Saint-Félicien;
- Voie de spécialisation C - Interprétation en théâtre musical - DEC en Techniques professionnelles de musique et de chanson - Collège d'Alma.

On note les résultats suivants pour les demandes précédentes :

- Techniques d'Orthèses visuelles - Cégep de Chicoutimi - REFUSÉE
- DEC - Technologies sonores - Collège d'Alma - ACCEPTÉE
- DEC - Conseil en assurances et services financiers - Collège d'Alma - ACCEPTÉE

Finalement, le Collège d'Alma est en pourparlers afin de déposer dans un avenir rapproché, des demandes de nouvelles autorisations pour des DEC en :

- Archives médicales;
- Techniques d'intervention en loisirs;
- Pharmacie (nouveau programme actuellement en développement).

6.1 Demande d'appui - Production horticole - Commission scolaire du Lac-Saint-Jean

M. Normand Poniewiera propose :

2014-03-28/6.1 D'APPUYER la démarche effectuée par la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean afin de dispenser le programme 5210 « DEP - Production horticole ».

La proposition est appuyée par M^{me} Ginette Sirois et adoptée à l'unanimité.

7. Dépôt des recommandations du Comité de formation courte concernant de nouvelles AEC

Pour assurer l'acceptation de tous concernant les modifications à apporter au nouveau Cadre de gestion, le dépôt de celui-ci est reporté au Conseil interordres prévu le 9 mai 2014.

Dans un deuxième ordre d'idées, le rapport du Comité de formation courte de mars 2014 est déposé aux membres.

Madame Christine Tremblay désire cependant apporter les modifications suivantes quant au libellé de l'AEC en Production de pâtes et papiers, et ce, à la suite d'une entente entre la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay et le Cégep de Saint-Félicien :

- ☞ *Le Cégep et la CSRS se rencontreront d'ici le 28 mars dans le but d'évaluer toutes les formes de collaboration possibles, notamment au niveau des ressources humaines et des ressources matérielles.*
- ☞ *Dans l'éventualité de nouvelles demandes pour un AEC, le Cégep de St-Félicien comprend que des travaux devront être réalisés afin d'assurer la complémentarité des deux programmes, de répondre aux besoins des entreprises et de permettre aux élèves d'obtenir, si nécessaire, une double diplomation, et ce, dans le respect des différents encadrements législatifs et réglementaires.*
- ☞ *Dans le respect du cadre de gestion en formation courte et des expertises de chacun, le Cégep n'a pas l'intention de développer un centre d'expertise de formation régionale pour couvrir les besoins de la main-d'œuvre du Saguenay-Lac-Saint-Jean.*
- ☞ *Les directions s'entendent pour lancer le projet d'analyse des programmes.*

M^{me} Christine Tremblay propose :

2014-03-28/7 *D'ADOPTER les recommandations du Comité de formation courte de mars 2014 tel qu'elles ont été modifiées.*

La proposition est appuyée par M. Gilles Lapointe et adoptée à l'unanimité.

Il semblerait qu'une fiche d'analyse des programmes permettant de différencier l'ordre de formation professionnelle ou postsecondaire a été réalisée. Cependant, comme celle-ci a été conçue afin d'évaluer le développement de nouveaux programmes, elle est réservée aux ministères (MELS-MESRST). Des précisions seront demandées au nouveau directeur régional lors d'une rencontre prochaine avec la présidente.

8. Information du MELS et du MERST

- ☞ Le Conseil a reçu un montant de 234 545 \$. Cette avance correspond à la moitié des sommes accordés au Conseil interordres pour l'année en cours.
- ☞ On annonce que la reddition de compte 2013-2014 devra être transmise au MELS-MESRST d'ici le 15 juin 2014. Un communiqué devrait être envoyé au Conseil interordres très prochainement à ce sujet.
- ☞ La reconduction des sommes pour le Fonds transitoire de 2014-2015 devrait être confirmée lors de la prochaine rencontre du Conseil interordres prévue le 9 mai 2014.

9. Suivi financier

Les engagements du Conseil interordres sont présentés et on note, à ce jour, un solde de 1 643 \$. Depuis l'approbation des derniers engagements du Conseil interordres, un montant de 8 500 \$ a été accordé par le Comité exécutif pour l'organisation de la Journée de présentation des projets soutenus par le Conseil interordres (voir point 10.1).

10. Suivi des projets en cours

10.1 Journée de présentation – Initiatives soutenues par le Conseil interordres

Comme demandé par les membres lors de la dernière rencontre du Conseil interordres en février 2014, une rencontre s'est tenue le 18 mars 2014 avec certains responsables des communications de nos établissements scolaires. En effet, la firme Olympe, le chargé de projet du Conseil interordres ainsi que mesdames France Tremblay, du Cégep de Jonquière, et Hélène Aubin, de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, se sont rencontrés afin de discuter de l'organisation de la journée.

Un modèle du « Cahier du participant » a été élaboré et est présenté aux membres.

L'invitation qui sera acheminée aux participants est également déposée. Celle-ci a été transmise le 26 mars et la date butoir pour l'inscription en ligne est le 25 avril 2014.

Les invitations à envoyer aux députés ainsi qu'aux membres de la direction du MELS-MESRST n'ont pas été transmises en même temps que les autres. Les élections provinciales nous obligent à mettre celles-ci sur la glace.

Finalement, on procède au dépôt du budget préliminaire. Un montant de 18 500 \$ a été accordé par le Comité exécutif et en estimant la participation d'environ 200 personnes.

11. Exercice annuel de priorisation

À la suite des discussions effectuée lors de la dernière rencontre du Comité de coordination, il a été suggéré qu'une demande soit placée auprès d'Emploi-Québec afin d'effectuer la mise à jour de la priorisation régionale des formations. Par la suite, la mise à jour sera réalisée en même temps que l'exercice bisannuel du CRPMT, prévu l'an prochain.

12. Représentants au Comité-conseil du Réseau des partenaires de la région éducative

Il avait été décidé, lors d'une rencontre précédente du Conseil interordres, de nommer certaines personnes au sein du Comité-conseil du Réseau des partenaires de la région éducative.

Pour les commissions scolaires :

- Madame Christine Fortin - Commission scolaire du Lac-Saint-Jean
- Monsieur Gilles Routhier - Commission scolaire des Rives-du-Saguenay

Pour les collèges :

- Monsieur Gilles Lapointe - Cégep de Saint-Félicien

Or, ces demandes n'ont pas fait l'objet d'une résolution officielle.

M^{me} Ginette Sirois propose donc :

2014-03-28/12 D'APPROUVER les représentants au Comité-conseil du Réseau des partenaires de la région éducative.

La proposition est appuyée par M. Martin Gauthier et adoptée à l'unanimité.

13. Entente spécifique 2014-2019 sur la relève des métiers scientifiques et technologiques au Saguenay-Lac-Saint-Jean

Lors du Conseil du 8 février 2013, il avait été adopté d'appuyer la démarche effectuée par le Conseil du Loisir scientifique afin de poursuivre la création d'une entente spécifique sur la promotion de la relève scientifique et technologique au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Cette entente permettra de contribuer au développement économique et social de la région en augmentant l'intérêt des jeunes pour la relève dans les métiers scientifiques et technologiques.

Monsieur Gilles Routhier prend la parole afin de présenter l'état des travaux et les enjeux du plan stratégique. Un plan de mise en œuvre 2014-2015 est également déposé. En tant que partenaires de cette entente, les membres du Conseil sont invités à se prononcer sur ces documents et à y apporter des corrections, si tel est le cas, avant le 22 avril 2014.

14. Groupe de travail sur les emplois à partager

Un groupe de travail sur les emplois à partager a été créé et aura comme mandat d'instaurer un mécanisme d'échange d'information sur les emplois à combler, et ce, afin de répondre aux objectifs suivants :

1. Partager de l'information sur des emplois disponibles afin de rendre public un maximum d'emplois.
2. Prendre en compte les véhicules de diffusion déjà existants afin de déterminer ce que sera un emploi à partager.
3. Prendre en compte la réalité de chaque organisation afin de déterminer les emplois qu'elle sera en mesure de partager.
4. Mettre à profit les efforts déjà déployés par les organisations en matière de recensement et de diffusion d'emplois.
5. S'assurer que le partage se fasse de manière simple, conviviale et nécessitant un minimum d'efforts.
6. L'information partagée devra être formatée de manière à ce qu'elle soit utile aux différents intervenants.

Un questionnaire sur les actions posées en matière de recensement et de diffusion d'emploi sera transmis aux directions d'établissements dans les prochains jours.

15. Divers

15.1 Travaux sur la persévérance scolaire de la clientèle adulte référée par Emploi-Québec

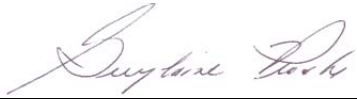
À la suite d'un portrait de situation régionale réalisé par Emploi-Québec, celui-ci désire accroître la persévérance de ses participants à la mesure de formation.

Pour ce faire, des rencontres se tiendront localement avec les centres de formation professionnelle, les centres de formation générale adulte et les services aux entreprises des commissions scolaires ainsi que les services aux entreprises des collèges.

16. Levée de la séance

La séance est levée à 10 h 20.

La prochaine rencontre se tiendra au Cégep de Saint-Félicien le vendredi 9 mai 2014 de 9 h à 12 h à la salle Azimut.



Guylaine Proulx
Présidente



Frédéric Morin
Chargé de projet